



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
Service de la communication

Communiqué

Communication sur le retour des visites canoniques

Visites canoniques des régions diocésaines : des constats partagés pour avancer ensemble

Au printemps 2026, des visites canoniques ont été menées dans les cinq régions du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Elles portaient principalement sur la gouvernance des régions diocésaines, leur organisation et leurs relations avec les instances diocésaines et administratives. Elles ne constituaient pas une évaluation de l'ensemble des activités pastorales et n'ont donc pas impliqué une consultation générale des agents pastoraux.

Ces visites ont permis de porter un regard extérieur sur les fonctionnements existants, de les confronter aux réalités locales et de recueillir le point de vue des représentantes et représentants de l'évêque (RE). Les situations diffèrent : Neuchâtel bénéficie d'une organisation relativement légère et fluide ; Genève poursuit un travail de reconstruction après plusieurs changements ; Vaud connaît une articulation plus complexe et tendue entre gouvernance pastorale et structures administratives ; Fribourg francophone et Deutschfreiburg sont particulièrement confrontés aux défis du système dual.

Initialement prévue pour la rentrée pastorale, cette communication intervient après plusieurs étapes de restitution et d'échanges. Le rapport global des visiteurs a été présenté en juin, puis les retours détaillés ont été approfondis en septembre avec les responsables régionaux. Ces étapes ont permis de dégager les principaux enseignements communs.

Des réalités différentes, des défis communs

Malgré leurs particularités, les régions partagent des forces : l'engagement et les compétences des personnes ainsi que la solidarité et l'attachement à la mission de l'Église. Les visites font également ressortir des besoins communs : clarifier les responsabilités, mieux définir les priorités, simplifier certains fonctionnements et améliorer la collaboration entre les instances pastorales, administratives et financières.

Quelques pistes pour avancer

Plusieurs propositions formulées dans les régions donnent des exemples concrets de ce qui pourrait être travaillé :

1. Mieux articuler pastorale, administration et finances. Lorsque les responsabilités pastorales et les moyens financiers relèvent d'instances différentes, les relations et les circuits de décision peuvent se complexifier. Sans remettre en cause le système dual en tant que tel, une piste serait de mieux formaliser les interfaces entre régions



diocésaines et structures administratives : responsabilités respectives, espaces de dialogue, modalités de décision et arbitrage en cas de désaccord.

2. Simplifier certains fonctionnements. Plusieurs régions mentionnent la multiplication des réunions et la charge administrative. Il pourrait être utile d'examiner quelles instances sont indispensables, lesquelles peuvent être regroupées ou allégées et quelles décisions peuvent être prises directement au niveau compétent, sans remonter systématiquement.
3. Clarifier qui fait quoi et qui décide quoi. Plusieurs régions souhaitent un cadre commun pour la fonction de RE. Un modèle de cahier des charges adaptable aux réalités régionales pourrait préciser le mandat, les responsabilités, les délégations et les modalités d'arbitrage. L'exercice de cette fonction par des laïcs ou des diacres, encore relativement récent, fait évoluer les équilibres historiquement associés à la fonction de vicaire épiscopal. Il importe donc de clarifier les rôles respectifs des laïcs et des clercs, ainsi que les relations entre l'évêque, les RE, les curés, les équipes régionales et les structures administratives. La réflexion pourrait aussi porter sur la place des instances de conseil et de concertation dans la préparation des décisions, afin de mieux distinguer consultation, recherche d'accords et décision.

D'autres pistes ont émergé : améliorer la circulation de l'information, accompagner les responsables, développer la mutualisation entre régions et assurer un meilleur suivi des décisions. L'enjeu sera de choisir les priorités plutôt que de multiplier les dispositifs.

Et maintenant ?

Ces constats constituent une base de travail commune. Les pistes identifiées devront être examinées et priorisées avec les régions, en tenant compte de leurs réalités et des ressources disponibles. Les modalités de mise en œuvre restent à préciser. Le projet sera suivi par Mme Sabrina Penel, déléguée à la communication et transformation.

Dans une dynamique synodale, les visites invitent à poursuivre le dialogue, à apprendre les uns des autres et à faire évoluer les pratiques et les structures lorsque cela est nécessaire, afin de consacrer davantage d'énergie à la mission.

Ces visites sont aussi l'occasion de remercier les représentantes et représentants de l'évêque, leurs équipes de proches collaborateurs et toutes les personnes qui ont contribué à la démarche. Leur engagement s'exerce dans un contexte exigeant, où la clarification des mandats et l'accompagnement des responsables restent essentiels.

Un objectif commun : mieux travailler ensemble pour mieux servir la mission de l'Église.

Fribourg, le 20 octobre 2026

Le Service diocésain de la communication